



co-gérant 50/50 mon associé ne vient plus

Par **anonyme74000**, le **02/03/2012** à **15:44**

Bonjour,
j'ai une Sarl en co-gérant 50/50,
mon associé ne vient plus travailler et il vient de trouver un emploi dans une autre société...

quels sont mes recours?
a-t-il le droit de ne plus venir?
a t-il le droit d'aller travailler ailleurs?
Merci